



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL QUADRETTE VETERANS

Loire les Marais, le 20
avril 2018

Objet : Championnat
départemental Vétérans
2018

CBD 17

99 rue du Marquis de
Sérigny
17870 Loire les Marais
05.46.84.40.18
06.32.85.73.37

> cbd17.fr



- ↔ Lieu : **Angoulins**
- ↔ Date : 16 et 17 mai 2018
- ↔ Tirage au sort : 16 mai à 7 H 15
- ↔ Début des parties : 16 mai à 8 H 00,
- ↔ Disputé par poules de 2 ou 3 qualifiés
- ↔ **Demi-finales et finale : 17 mai 2018 à 14 H 00**
- ↔ Parties de poules en 13 points ou 2h00.
- ↔ Phase éliminatoire : parties en 13 points ou 2h30
- ↔ Frais de participation : 20.00 € par équipe à joindre obligatoirement avec la fiche d'engagement complètement remplie et signée.
- ↔ **2 joueurs ou joueuses minimum de 4^{ème} division par équipe dont la présence n'est pas obligatoire en même temps sur le terrain pour les équipes composées de 5 joueurs.**
- ↔ **Un seul joueur ou joueuse de 1^{ère} ou 2^{ème} division autorisé par équipe.**
- ↔ **Pour les CBD de moins de 1000 licenciés, 3 joueurs d'une même AS/ESB peuvent s'associer avec 1 ou 2 joueurs d'une autre AS/ESB appartenant à la même AS/ESB. Les équipes composées de 4 joueurs d'une AS/ESB peuvent associer un 5^{ème} joueur d'une autre AS/ESB.**
- ↔ Le cadre de jeu est celui des féminines (cadre de validité de lancement du but de 3.50 m).
- ↔ Inscriptions sur fiche d'engagement à télécharger sur le site du CBD et à adresser par l'A.S. avant le vendredi 11 mai 2018 (ou lors du double à Tonnay-Charente 5 et 6 mai) à :

Michel THEVENET 35 Avenue du Général de Gaulle
17430 Tonnay-Charente ☎ 05 46 88 73 33

**Cachet médical obligatoire sur la licence
TOUT JOUEUR SANS CACHET MEDICAL NE POURRA PAS
PARTICIPER AU CHAMPIONNAT**

- ↔ **2 équipes qualifiées pour le championnat régional au niveau de l'ex CBR du Poitou qui se déroulera : le 7 JUIN 2018 à Cognac**
- ↔ **1 qualifié au niveau de l'ex CBR du Poitou pour le championnat de France qui se déroulera à Le Cheylard (07) du 7 au 9 septembre.**
- ↔ Une indemnité de 64 € par équipe qualifiée sera allouée (C.B.D : 24 € et L.B.N.A : 40 €).

Conformément à la charte des participants aux championnats départementaux, la tenue vestimentaire minimale (polo, tee shirt identique), sera obligatoire, dès le début de la compétition, sous peine de disqualification.

Le président de la commission vétérans

Le président du CBD

Michel THEVENET

Patrick LE MOINE